

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT
du
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
VILLE DE THIERS

Nombre de Conseillers
en exercice : **33**

Nombre de conseillers
présents : **25**

Procurations : **6**

Nombre de conseillers
absents : **2**

OBJET :
Clôture de l'Autorisation
de Programme et
Crédits de Paiement
(AP/CP) 2026 –
Campagne de
renouvellement des
compteurs - budget
annexe EAU

SÉANCE DU MARDI 24 FÉVRIER 2026

L'an deux mille vingt-six, le mardi 24 février à dix-neuf heures ;
Le Conseil Municipal de la Commune de THIERS, dûment convoqué le
mercredi 18 février 2026 s'est réuni en salle du Conseil TOURNILHAC à la
Mairie de THIERS, sous la présidence de Stéphane RODIER, Maire ;

Étaient présents :

Stéphane RODIER, Maire ;
Hélène BOUDON, Isabelle FUREGON, David DEROSSIS, Catherine PAPUT,
Pierre CONTIE, Monique DURAND-PRADAT, Martine MUNOZ, Sophie
DELAIGUE, Didier STURMA, Michel COMBRONDE, Vincent PETITJEAN,
Monique MORENO, Patricia BOSTMAMBRUN, Pierre SUREDA, Thierry
BARTHELEMY, Michelle MAGNOL, Eric BOUCOURT, Serap ALP, Farida
LAÏD, Bernard DUNIAT, Francis ROUX, Claire JOYEUX, Annie
CHEVALDONNE et Philippe BARRAU, Conseiller.e.s Municipaux ;

Avaient donné procuration :

Claude GOUILLON-CHENOT à David DEROSSIS,
Pascal THIRIOUX-RAUCOURT à Catherine PAPUT,
Sylvain HERMAN à Isabelle FUREGON,
Pepa CAENEN à Hélène BOUDON,
Christophe MANKA à Martine MUNOZ,
Yoann BENTEJAC à Francis ROUX,

Étaient absents ou excusés :

Lisa ASAR,
Betul SIMSEK,

Secrétaire de séance :

Didier STURMA

**CLÔTURE DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME ET CRÉDITS DE PAIEMENT (AP/CP) 2025 –
CAMPAGNE DE RENOUVELLEMENT DES COMPTEURS - BUDGET ANNEXE EAU**

- **Vu** le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012, relatif à la gestion budgétaire et comptabilité publique ;
- **Vu** la loi n°92-125 du 6 février 1992, prévoyant la possibilité pour les communes de voter des autorisations de programme ;
- **Vu** le décret n°97-175 du 20 février 1997, précisant les modalités d'application des autorisations de programme / crédits de paiement ;
- **Vu** les articles L1612-1, L2311-3 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) ;
- **Vu** la délibération n°250414_22 du Conseil Municipal de THIERS, en date du 14/04/2025, relative à la dernière mise à jour de l'AP/CP de cette opération ;
- **Vu** la délibération n°251216_38 du Conseil Municipal de THIERS, en date du 16/12/2025, relative à au transfert de compétences de la Régie de l'Eau et de l'Assainissement, à la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne (Cc TDM) ;
- **Vu** la délibération n°251216_26 du Conseil Municipal de THIERS, en date du 16/12/2025, relative à la clôture du budget annexe EAU ;
- **Vu** la délibération n°251216_27 du Conseil Municipal de THIERS, en date du 16/12/2025, relative à relative à la clôture du budget annexe ASSAINISSEMENT ;
- **Considérant** le caractère pluriannuel de certaines opérations ;
- **Considérant** les objectifs de ces opérations ;
- **Considérant** qu'une annexe au budget doit retracer la situation de l'ensemble des AP/CP décidés par le Conseil Municipal ;
- **Considérant** que les AP/CP font l'objet d'un suivi comptable permettant de connaître leur situation et de proposer les éventuels ajustements à la décision du Conseil Municipal ;
- **Considérant** le transfert de la Régie des Eaux à la Communauté de communes TDM ;
- **Considérant** la clôture du budget annexe de l'EAU et du budget annexe de l'ASSAINISSEMENT ;

CAMPAGNE DE RENOUVELLEMENT DES COMPTEURS										
Opération 7031	OPERATION CLOTUREE - pour cause de transfert de compétence à la Cc Thiers Dore et Montagne									
Coût total opération :	HT									
Autorisation de programme votée :	- € HT									
Total subventions escomptées : à définir	Conseil Départemental									
	- € Etat - Agence de l'Eau									
	- €									
	TOTAL SUBVENTIONS ESCOMPTEES - €									
Affectation comptable	Budget prévisionnel de l'opération	Réalisations 2025	TOTAL REALISE AU 31/12/2025	Solde de l'opération à réaliser	2026	2027	2028	2029	2030	TOTAL
Dépense : chapitre / article (à confirmer)	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
Recette : chapitre / article (à confirmer)	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
Conseil Départemental	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
Etat - Agence de l'Eau	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
Recette : Autofinancement	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
Solde opération	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €

Opération en HT donc pas de FCTVA

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, LE CONSEIL MUNICIPAL À L'UNANIMITÉ :

- **Approuve** la clôture de l'autorisation de programme et crédits de paiement – Campagne de renouvellement des compteurs ;
- **Autorise** le Maire à signer tout document se rapportant à la présente décision.

Le secrétaire de séance,

Didier STURMA

Le Maire,



Stéphane RODIER